

Séance du vendredi 12 septembre 2025

Date de la convocation: 08/09/2025

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

PLAN DE COUPE 2026 DE LA FORET COMMUNALE - (D 2025 053)

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Office National des Forêts a proposé le plan de coupe pour l'exercice 2026 et le présente au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

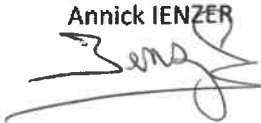
VALIDE le plan de coupe de la forêt communale pour l'exercice 2026 tel qu'il a été proposé par l'ONF, à savoir :

- martelage de la parcelle 21 (2,99 ha) en coupe de petits bois.
- martelage de la parcelle 20 (3,54 ha) en ouverture de cloisonnements d'exploitation
- vente des petits bois des parcelles 20 et 21 en 2026.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

